

POUR DÉVELOPPER SON EXPÉRIENCE,
SOPHIE MULTIPLIE
LES CONTACTS.

Pour développer ses compétences, Sophie utilise le Droit Individuel à la Formation

le Droit Individuel à la Formation pour les salariés

► UN DROIT À LA FORMATION ► UN PROJET PROFESSIONNEL

Tous d'accord pour passer à l'action sur
www. formations-pour-tous.com

